

LES ASSISES de la LITTÉRATURE JEUNESSE



NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES RÉPONSES

Les liens entre les différents acteurs de la chaîne du livre à l'épreuve de la crise sanitaire

Lors de la crise sanitaire, chaque maillon de la chaîne du livre a dû faire face à des difficultés et s'adapter. Quelles mesures ont été mises en place, quelles nouvelles relations se sont créées entre les acteurs ? Un an et demi après le début de cette crise, quelles évolutions dans le secteur jeunesse vont se pérenniser ?

Nathalie Brisac Directrice de la communication L'école des loisirs

Nancy Guilbert Autrice

Simon Roguet Co-dirigeant, librairie M'Lire

Geoffroy Pelletier Directeur de la Sofia

MODÉRATION Marion Jablonski Présidente du groupe Jeunesse, SNE



Les liens entre les acteurs de la chaîne du livre ont tenu à l'épreuve de la crise sanitaire – avant tout grâce au soutien des lecteurs. Cette expérience a, à coup sûr, mis en lumière l'interdépendance entre tous ces acteurs, mais aussi la nécessité d'outils de protection. Elle a également constitué un révélateur de proximité très intéressant d'un point de vue sociologique.

Retour sur une période inédite

En mars 2020, la fermeture soudaine des librairies, l'annulation des salons et rencontres et l'arrêt de la production de livres ont nourri un sentiment de sidération et d'abandon. Devant l'épreuve, l'être humain peut se résigner ou réfléchir à la façon de réagir. En l'occurrence, **Nancy Guilbert** observe que les auteurs ont compris qu'ils étaient dans l'angle mort de l'État, car ils exercent un métier sans avoir de statut. Grâce aux premières actions engagées par des acteurs comme la Sofia, le Centre national du livre, la Charte des auteurs et des illustrateurs de jeunesse ou encore la Ligue des auteurs professionnels, l'angoisse a laissé place au soulagement. Pour autant, ces mesures n'ont pas mis un terme à la sidération. La crainte d'une perte de créativité était également forte. De fait, les rencontres avec les lecteurs sont essentielles : c'est pour eux que les auteurs écrivent.

Des solutions ont donc été recherchées collectivement, pour communiquer à distance et maintenir les relations avec les enfants et les adolescents. Les prix ont été maintenus. L'investissement des jeunes et des professeurs a montré son sens.

Tous ceux qui ont tendu la main – notamment les éditeurs – ont également nourri la créativité.

Tout aussi important, la démonstration a été faite que les livres éveillent, portent et sauvent la vie, celle des lecteurs comme celle des auteurs.

Le rôle et les missions de la Sofia

La Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (La Sofia) est un organisme de gestion collective dont la mission principale est la perception et la redistribution de droits collectifs – dont le droit de prêt et la copie privée numérique – dans le seul secteur du livre. Elle est administrée à totale parité par les auteurs et par les éditeurs. **Geoffroy Pelletier** ajoute que la Sofia représente plus de 10 200 auteurs du livre (écrivains, illustrateurs, traducteurs) et près de 500 maisons d'édition représentant plus de 90% du chiffre d'affaires de l'édition.

Le droit de prêt est constitué d'une contribution de l'État assise sur le nombre d'utilisateurs inscrits en bibliothèque et d'une redevance collectée et reversée par les fournisseurs de livres, calculée sur le prix de vente des ouvrages achetés par les bibliothèques (en moyenne 1,6 million par an en littérature jeunesse, soit 20 à 25% du total). Une partie de cette collecte est affectée à la prise en charge de la retraite complémentaire des auteurs du livre, et le solde est légalement réparti à parité entre les auteurs et les éditeurs. Cette redistribution est fonction du nombre d'exemplaires achetés par les bibliothèques dans l'année. En 2021, 11,4 millions d'euros ont ainsi été reversés au titre du droit de prêt, dont près de 3 millions d'euros pour 10 000 auteurs jeunesse.

.....
 « Des solutions ont été recherchées collectivement pour communiquer à distance et maintenir les relations. »

Pour sa part, la copie privée numérique est une redevance prélevée sur toutes les ventes de supports numériques permettant de stocker des œuvres protégées. Elle est assise sur le prix de vente des appareils, et sa redistribution s'effectue par répertoire (livre, image, audiovisuel, texte...) à parité entre les auteurs et les éditeurs adhérents à un organisme de gestion collective. En 2021, près de 15 millions d'euros de droits ont été redistribués, dont 1,6 million pour le secteur jeunesse (2000 auteurs adhérents). La loi impose également de réserver 25% des sommes au financement d'actions culturelles. En l'occurrence, ce « quart copie privée » permet à la Sofia de soutenir 350 à 400 projets par an, qu'il s'agisse de festivals ou de salons littéraires, pour un montant avoisinant 4,5 millions d'euros cette année (dont 400000 euros pour une cinquantaine de salons jeunesse). Une grande partie de ce soutien se transforme en rémunération pour les auteurs intervenants lors d'événements.

La Sofia soutient également la retraite complémentaire des auteurs (4 millions d'euros annuels) et la formation professionnelle des artistes auteurs (200000 euros annuels). Elle peut aussi financer des études.

Durant la crise sanitaire et une fois passée la sidération, la Sofia a tout mis en œuvre pour que ses actions perdurent. Le conseil d'administration a également pris des mesures d'urgence et adapté son activité en avançant le calendrier de versement des répartitions, en rejoignant les fonds de

« 2020 a été une année "de chaud et froid", faite de stress mais aussi de belles découvertes. »



soutien d'urgence aux auteurs (à hauteur de 450000 euros) et aux éditeurs (à hauteur de 150000 euros), en reportant les échéances des créances des fournisseurs et en maintenant les aides aux festivals prévus en 2020 qui ont ainsi rémunéré les auteurs même lorsqu'ils étaient annulés. En l'occurrence, 50% des festivals se sont maintenus aux dates prévues (50% en présentiel, 25% en format virtuel et 25% dans une formule hybride), 10% ont été reportés au cours de

la même année et 40% ont été annulés, dont 95% ont rémunéré les auteurs.

Une solidarité réaffirmée avec les librairies de proximité

Les librairies ont été fermées de mars à mai 2020, puis à nouveau en novembre de la même année. Lors des réouvertures de juin et décembre, leur activité a crû de 32% en juin et 35% en décembre. En somme, observe **Marion Jablonski**, 2020 a véritablement été une année « de chaud et froid », faite de stress mais aussi de belles découvertes.

Simon Roguet confirme que les libraires ont été rapidement rassurés par l'élan de solidarité de leurs clients fidèles, d'abord grâce aux dispositifs de « clique et rapplique », mais aussi par les très nombreux messages de soutien de l'ensemble de la population, y compris dans les médias. Avoir qualifié les librairies de « non-essentielles » dans un premier temps a finalement permis de soulever des contestations et de renforcer les liens avec ces commerces de proximité. Au total, la librairie a même été l'un des secteurs les plus soutenus. Il faut souhaiter que tous les métiers de la chaîne du livre profiteront de ces liens renforcés et de cette solidarité, à commencer par les auteurs.

Les librairies ont désormais la mission de fidéliser les lecteurs qui ont fait le choix de délaisser Internet et de revenir dans les lieux de vente physiques.

Marion Jablonski indique qu'une étude en cours en région Rhône-Alpes met en lumière le renforcement du sentiment d'adhésion pour les librairies indépendantes, qui semble constituer un profond mouvement de société.

Simon Roguet confirme que certains lecteurs qui avaient des pratiques mixtes ont fait le choix politique de ne plus acheter de livres sur Internet. De leur côté, les librairies ont déployé de multiples



Augmentation des rencontres en visio

actions pour développer le lien de proximité avec leurs clients, mais aussi avec les acteurs locaux de la création. Le Pass Culture a également permis d'ouvrir plus grand la porte. Aux libraires de faire le pas suivant ! Par exemple, ce dispositif est largement utilisé pour les mangas et la bande dessinée. C'est une bonne opportunité pour les librairies de retenir les adolescents qui, jusqu'ici, ne franchissaient pas leur seuil. C'est aussi l'occasion de montrer que la littérature jeunesse est vivante, et les librairies sont des lieux conviviaux et accueillants.

En revanche, la situation a été et reste bien plus compliquée pour les bibliothèques.

L'adaptabilité de la diffusion

De la période récente ont également émergé de l'imagination et de la créativité même là où on les attendait le moins. Les équipes de diffusion, par exemple, ont utilisé les réseaux sociaux pour animer et même égayer le quotidien des libraires. **Nathalie Brisac** cite plusieurs actions déployées à l'attention des libraires : faire deviner des couvertures et des titres de livres, participer à des « apéroffice » pour présenter leurs coups de cœur, ou encore diffuser un kit « Faites la queue » pour faire patienter la clientèle du « clique et rapplique » ou organiser un sens giratoire dans les libraires.

Par ailleurs, « L'école des loisirs à la maison » a proposé des activités inédites – en ligne ou non –, en lien avec un auteur différent chaque jour. Au total, 90 auteurs ont ainsi été mis en avant entre la mi-

mars et la mi-juin. Cette expérience a aussi montré que donner à voir, à entendre ou à créer a des répercussions sur les ventes, lesquelles ont été constatées dès la réouverture des librairies.

Si le dispositif « L'école des loisirs à la maison » a été suspendu durant l'été 2020, il a depuis été pérennisé. Il compte à présent 110 000 utilisateurs.

La crise a également accéléré le déploiement des projets audio et vidéo ou de certaines formations en ligne. « L'école des loisirs à l'école » vient aussi d'être lancé, pour proposer des rencontres virtuelles entre les classes et les auteurs, rémunérés au tarif de la Charte.

En somme, même si rien ne remplace les « vraies » rencontres, la crise a permis au média Internet de développer une nouvelle façon de toucher le public, et parfois même un nouveau public. ●

LES ASSISES DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

PRÉSIDENTE Marion Jablonski

VICE-PRÉSIDENT Thierry Magnier

CHARGÉE DE MISSION Tiphaine Duchénoy

COMMUNICATION Véronique Stéphan et Camille Gauthier

LOGISTIQUE Nathanaël Desforges

SYNTHÈSES Florence Berthezène/Voyelles rédaction

PHOTOS Anaïs Pons Prades MAQUETTE Alain de Pommereau

ILLUSTRATIONS Clothilde Delacroix

Les Assises ont été organisées par le groupe Jeunesse du SNE en partenariat avec la BnF/ Centre national de la littérature pour la jeunesse.

Les synthèses écrites ainsi que des photos et vidéos de la rencontre sont disponibles sur le site Internet du SNE. www.sne.fr rubrique agenda.



Le groupe Jeunesse du SNE, qui réunit plus de 60 éditeurs, s'est donné pour objectif de promouvoir collectivement la littérature Jeunesse. Il est en dialogue constant avec les ministères afin de développer la place du livre et de la littérature Jeunesse dans les cursus de formation des enseignants et dans les médias. Il rencontre également les institutions et les instances impliquées dans la vie du livre. Le groupe Jeunesse suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs, notamment avec le développement du livre audio et des réseaux sociaux. Il est par ailleurs à l'initiative depuis

2017 des Assises de la littérature Jeunesse et du Prix Vendredi. Les éditeurs participent aux événements nationaux pour promouvoir la lecture et la littérature Jeunesse et soutiennent tout particulièrement Les Petits champions de la lecture.

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Avec plus de 720 adhérents, il défend la liberté de publier, le droit d'auteur, le prix unique du livre, la diversité culturelle et l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.